

Structure Multi-Accueil

Les P'tits Loups

Projet Pédagogique

Table des Matières

1

Présentation de la structure et de l'équipe

p.3

- Les différents espaces et leurs fonctions
- Fonctions du personnel
- Le travail en équipe et les partenaires

2

L'accueil

p.10

- L'inscription : le premier accueil de l'enfant et de sa famille
- La référence
- L'adaptation
- La place des objets transitionnels
- 1 journée à la SMA, comment ça se passe ?
- Le départ de l'enfant
- Mesures de sécurité et interventions médicales
- Ne sera pas accueilli au multi-accueil
- Les transmissions
- La place et le rôle des parents
- Les temps de rencontre
- Décharges

3

Les temps d'éveils

p.25

- L'espace et ses enjeux
- Comment permettre une liberté motrice à l'enfant ?
- Les temps de jeu
- Qu'est ce que le jeu libre ?
- Pratiques professionnelles dans le quotidien de l'enfant
- Idées d'ateliers

4

La réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant

p.31

- Les repas
- Le sommeil
- Les soins d'hygiène corporelle
- L'acquisition de la "propreté"
- La sécurité
- La valorisation et l'estime de soi et le besoin de s'accomplir

Table des Matières

5

La communication gestuelle associée à la parole p.39

- Comment ça marche ?
- Quand débiter l'aventure ?
- Pourquoi ?
- Les idées reçues
- Cela va t-il le surcharger ?
- Est-ce vraiment utile ?
- Les avantages

6

L'accueil des stagiaires et nouveaux arrivants p.42

7

Bibliographie et références

8

Formations suivies par le personnel de la SMA

Un projet pédagogique, qu'est ce que c'est ?

C'est un document conçu par l'équipe, en perpétuelle évolution, susceptible d'être modifié selon les besoins. Il regroupe les valeurs, les objectifs, les moyens pédagogiques mis en place par l'équipe pour améliorer quotidiennement l'accueil et le bien être des jeunes enfants à la SMA

1 - Présentation de la structure et de l'équipe :

Le besoin repéré :

La structure multi-accueil (SMA) de la Commune de Chaingy a été conçue dans un contexte général de développement du territoire, avec la construction de nouveaux logements sur la commune, et de volonté d'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Elle permet de doter le territoire d'une structure d'accueil collectif pour assurer aux familles le libre choix du mode de garde.

La **SMA** est un lieu de vie **accueillant** et **chaleureux** pour les nourrissons et les jeunes enfants de 10 semaines à 4 ans révolus, confiés à un **personnel qualifié** et **diplômé**. Ce service prend en compte l'évolution de la demande des parents et répond du mieux possible aux besoins spécifiques des familles et aux situations d'urgence.

Toute l'équipe partage la même ambition : **favoriser l'épanouissement affectif, psychomoteur et intellectuel des enfants qui leur sont confiés**, dans le respect des valeurs familiales.

L'enfant a besoin que son accueil se fasse dans un climat de confiance, de compréhension et de respect. Cet accueil de qualité, en respectant l'enfant et les besoins des parents, permettra à l'enfant de se sentir bien, sécurisé, et de s'épanouir dans les meilleures conditions.

Nos valeurs éducatives :

La liste des valeurs éducatives citées ci-dessous n'est pas exhaustive et sera à nouveau travaillée en équipe.

SÉCURITÉ : apporter une sécurité physique et affective importante grâce aux repères donnés dans la journée.

BIEN-TRAITANCE : notion développée par la psychologue Danielle Rapoport, la bien-traitance se construit en équipe, par un esprit positif avec nécessité de respecter l'enfant dans son rythme et son individualité, tout en le valorisant et en l'accompagnant dans son chemin vers l'autonomie.

RESPECT : de l'enfant en tant qu'individu, de son propre développement, de ses origines et de sa culture ; des parents dans leurs choix éducatifs sans jugement ni évaluation (même si tous ne pourront être appliqués à la SMA) ; respect mutuel des personnes et des lieux ; discrétion et secret professionnel.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ : en offrant aux parents une place physique (entrer dans la pièce de vie, participer aux projets,...) et psychologique (faire « exister » le parent auprès de l'enfant lors de sa présence à la SMA, ...)

COMMUNICATION : au sein de l'équipe, avec l'enfant et avec les familles (entendre, écouter et transmettre, réunions, écoute positive, disponibilité de chacun...)

Au travers des découvertes, de la socialisation, de l'apprentissage de l'autonomie, des jeux libres et de la créativité, chaque enfant pourra vivre ses propres expériences en collectivité.

L'objectif commun entre les parents et les professionnels est **l'épanouissement de l'enfant**.

Il est nécessaire que l'adulte (professionnel ou parent) **croit** dans les **compétences de l'enfant**, et qu'il se situe en celui qui va **observer** et **encourager** ses progrès et **accepter** ses erreurs.

Le Service Public :

Les parents et les enfants étant des usagers de la SMA, ceux-ci sont au centre de toutes les préoccupations de la qualité du service rendu par la Mairie. Il s'agit de répondre au mieux aux besoins des concitoyens, tout en tenant compte de la notion de service public.

Les différents espaces et leurs fonctions :

Les différents espaces de la SMA ont été **aménagés** dans le but d'offrir aux enfants un milieu **riche en expérimentations** mais suffisamment **sécurisant et sécurisé**, un espace également assez **grand** et **modulable** pour permettre l'existence de plusieurs activités différentes simultanément.

Les locaux sont **adaptés** aux cinq pôles indispensables : activités, repas, repos, toilettes, accueil.



- **L'entrée**, qui sert de vestiaire, les enfants ont un casier ou un tiroir, et un porte manteau nominatifs, les parents doivent mettre des sur-chaussures et se désinfecter les mains avec la solution désinfectante à disposition.
- **Un hall d'entrée** : zone d'activité libre (encastrement, construction,...) ou dirigée (piscine à graines, musique...), c'est également une pièce de rangement des jouets : les photos sur les placards permettent de choisir les jeux facilement.

- **Une grande salle de vie**, qui nous sert d'accueil le matin et le soir, avec différents coins aménagés (coin livres, dinette, poupées, petites voitures, encastrement,...). Les enfants n'ayant pas toujours le souhait de jouer à la même chose en même temps, l'espace est aménagé de façon à leur offrir des espaces de jeux différents dans un même lieu.



- **Un coin repas**, délimité par des barrières, composé de 3 tables avec un professionnel à chaque table pendant le repas.
- L'espace servira également de lieu où les enfants pourront faire différentes **activités** : cuisine (fabrication de pâtisseries, jus ou salade de fruits...), mais aussi des activités « dirigées » permettant à l'enfant d'être assis s'il le souhaite (puzzles, dessin, pâte à modeler...)



- **Deux dortoirs “bébés”** (dont les noms changent en fonction du thème de l’année choisi) pour les nourrissons et petits moyens de la section “bébés”. Chaque enfant à son lit à barreaux, dont les draps sont changés au moins une fois par semaine, la “gigoteuse” étant fournie et entretenue par la famille .



- Pour les moyens et les grands, le dortoir se situe dans l’Algeco (présenté ci-dessous)

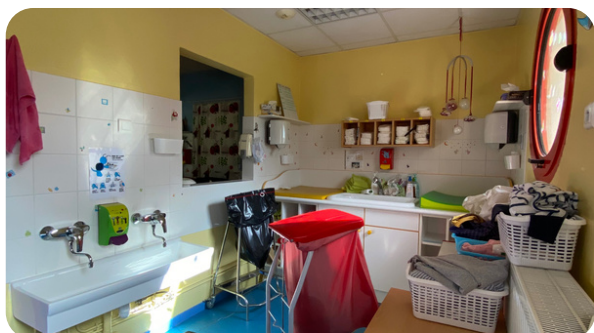
- La salle patouille destinée aux activités manuelles : bricolage, peinture, collage, pâte à modeler...



- **Une section “bébés”** : Cet espace est spécifiquement réservé aux tout-petits. Il est délimité par des barrières qui donnent accès à la grande salle de vie pour que les bébés puissent exercer leur motricité en toute liberté et en sécurité. Les barrières sont ajourées pour permettre de maintenir la continuité du contact visuel avec les plus grands et avec les adultes.

Il est composé :

- D’un coin dans lequel des tapis sont installés au sol ainsi que des coussins pour les enfants qui commencent à ramper et se déplacer. Les jeux et jouets sont choisis et disposés selon les enfants présents.
- D’un coin réservé aux repas, ou activités.



o **Une salle de change :**

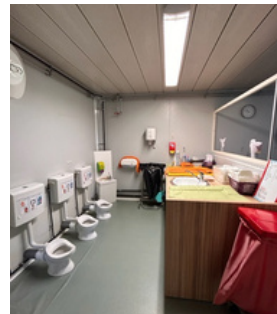
- Une première partie est réservée aux bébés avec une baignoire et 2 plans de change. Tous les produits d’hygiène sont à portée de main des professionnelles afin que les changes puissent se faire en toute sécurité.
- Il y a également un lavabo à 2 robinets à hauteur des enfants, pour le lavage des mains.



- La seconde partie est réservée aux moyens-grands avec 2 plans de change, 2 lavabos et 4 petits toilettes. Des pots sont également à disposition et nous les proposons aux enfants qui le souhaitent lors de la période d'acquisition du contrôle des sphincters.
- Chaque enfant, petit ou grand, dispose d'une petite panier à son nom afin d'y mettre ses vêtements au moment du déshabillage avant la sieste. Pour les plus grands, des pochettes nominatives permettent aux parents de laisser à disposition quelques vêtements de change ; pour les bébés, ce trousseau se trouve dans la panier de l'enfant.

◦ **L'ALGECO**, ce bâtiment modulaire d'environ 70 m2 dispose :

- **Salle de bain** avec un plan de change et un lavabo ainsi que 3 petits toilettes et un lave-mains à hauteur d'enfant.
- **Dortoir** pour les moyens/grands, chaque enfant ayant son lit « barquette » avec drap « portefeuille », lavé une fois par semaine, et une couverture fournie par la famille. Dans la mesure du possible, la place de l'enfant dans le dortoir sera toujours la même, pour favoriser la prise de repères et la sécurité affective.
- **Salle de motricité** très appréciable pour y faire de la gymnastique, des parcours psychomoteurs, chanter et danser avec les intervenants musique, contes...



◦ **Les espaces extérieurs**, clos et inaccessibles de l'extérieur pour la sécurité des enfants et des professionnels, ils comportent :

- La **terrasse** en dalles "gommées" avec différents dessins.
- Différents **jardins** avec toboggans, zones d'herbe, cabanes en bois où sont stockés les jeux extérieurs (trotteurs, motos, vélos, ballons...)

- **Le bureau de la directrice**, toujours prêt à accueillir les familles qui en expriment le besoin.



- **Les espaces réservés au personnel :**

La cuisine : où sont transformés et préparés les repas livrés par le restaurant scolaire.

La lingerie : lave-linge, sèche-linge et stockage des produits de ménage. Salle fermée à clef, non accessible aux enfants (le linge personnel des enfants ne sera pas nettoyé à la SMA mais rendu aux parents dans de petits sacs plastiques s'ils sont souillés).

La réserve (couches, matériel...)

Le vestiaire / WC du personnel

La salle de repos du personnel

Fonctions du personnel

L'ensemble de l'équipe de la SMA **accompagne** l'enfant dans sa construction en tant qu'individu au sein d'un **environnement respectueux** de son affectif, de son **développement** et de son **rythme**, avec ses spécificités culturelles et familiales, dans la limite du présent projet pédagogique.

L'équipe contribue à l'épanouissement et à l'éveil de l'enfant en lui offrant un environnement adapté et en lui mettant des jeux/jouets et en proposant des activités **qui favorisent son développement moteur, sensoriel et son imaginaire**.

L'équipe pédagogique garantit un **accueil de qualité** des enfants et de leur famille en proposant à l'enfant un **environnement sécurisant** (affectivement et physiquement) et **stimulant** ; elle favorise son bien-être et son éveil à travers des activités prenant en compte son rythme et sa culture familiale, tout en respectant les besoins individuels et collectifs ; elle répond aux demandes des parents en matière d'écoute et de soutien à la parentalité, et veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Elle **adapte quotidiennement l'aménagement du temps et de l'espace** afin de rendre ce lieu de vie le mieux adapté et le plus accueillant possible.

Qui sont les membres de l'équipe ?

L'équipe est composée de personnes qualifiées et expertes dans leur métier. Des compétences grâce auxquelles, une réponse adéquate est apportée à vos besoins. Afin de garantir la qualité de l'accueil des enfants et des familles, des réunions en équipe sont régulièrement planifiées tout au long de l'année.

Directeur/directrice

Titulaire d'un diplôme d'éducateur de jeunes enfants, de puéricultrice ou d'infirmier.

Chargé de la gestion administrative et en partie financière, de l'encadrement du personnel et des stagiaires, de l'accueil des enfants et des familles (inscription, information...), de l'élaboration et de l'application du projet pédagogique et du règlement de fonctionnement en collaboration avec l'équipe et la mairie, des relations avec les différents partenaires de la commune et partenaires extérieurs, de la sécurité (collective et individuelle) ainsi que de l'hygiène des locaux.

Il intervient également auprès des enfants en soutien ou remplacement d'un agent de l'équipe dès que cela se révèle nécessaire.

Le Référent Santé et Accueil Inclusif

Titulaire d'un diplôme de puéricultrice, d'infirmier ou de médecine.

Chargé d'informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'inclusion des enfants en situation de handicap ou présentant une maladie chronique.

Il a également pour mission de former les agents aux gestes d'urgence, mettre en œuvre les protocoles indispensables, évaluer les compétences de chaque agent de façon régulière.

L'Accompagnant Santé et Accueil Inclusif

Titulaire d'un diplôme de puéricultrice ou d'infirmier (peut assurer également les missions du RSAI)

Conseille et soutient les professionnels en matière de santé et de prévention, vérifie les connaissances et compétences de chacun. Relie les préconisations du RSAI et facilite l'accueil des enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Le médecin référent

Un des médecins de la commune est référent de la structure. Il participe à la rédaction des protocoles établis par le RSAI et les signe. Il signe également les PAI (projet d'accueil individualisé) établis par le médecin traitant de l'enfant quand cela est nécessaire (allergie, pathologie particulière, handicap...)

Directeur/directrice adjoint(e)

Titulaire d'un diplôme d'éducateur de jeunes enfants (EJE). Assure la suppléance de direction en cas d'absence du directeur.

En tant qu'EJE, ses missions sont variées : veiller à la cohérence du travail d'équipe en ajustant et coordonnant les actions éducatives des professionnels ; intervenir dans un cadre préventif, pédagogique et relationnel auprès des enfants ; organiser et animer des activités dans le respect des capacités et du développement psychomoteur de chaque enfant; être force de propositions pour des projets à court, moyen et long terme; assurer la coordination pédagogique et déterminer les besoins en matériel pédagogique, en lien avec l'équipe et en accord avec le directeur.

Les assistants éducatifs petite enfance

Titulaires d'un diplôme d'Auxiliaire de Puériculture, d'un CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance ou équivalent (Bac Pro ASSP...)

Organisent et assurent l'accueil, les soins quotidiens et les activités qui contribuent au bon développement de l'enfant de 3 mois à 3 ans dans le cadre du projet pédagogique de la structure et dans le respect des protocoles en vigueur.

Les agents de restauration et d'entretien

Responsables de la réception, de la préparation, du réchauffage et du service des repas des enfants, dans le respect strict des règles d'hygiène et de sécurité.

Ils sont aussi garants de la propreté des locaux et des matériels : nettoyages des lieux, des jeux, jouets, mobiliers, entretien et rangement du matériel, entretien et rangement du linge, tri et évacuation des déchets.

Le travail en équipe et les partenaires :

Bibliothèque



Deux fois par mois le groupe des moyens/grands est accueilli au sein de la bibliothèque. Une conteuse propose une animation thématique à l'aide de divers supports (livres, chants...)

Éveil musical

A fréquence de deux fois par mois, un petit groupe d'enfants d'âges mélangés découvre le monde sonore à travers des jeux musicaux autour de comptines et d'instruments.



Passerelles

école maternelle / ALSH

Ce sont des actions "passerelle" permettant la découverte des différents établissements de la commune de Chaingy (école maternelle et centre de loisirs).



Les enfants scolarisés l'année suivante sont accueillis par petits groupes dans les classes des petites sections, et également au centre de loisirs sur le groupe des "petits" le temps d'une matinée de jeux. Chaque groupe est accompagné par un professionnel de la SMA.

L'accueil des stagiaires

Nous accueillons régulièrement des stagiaires venant d'établissement préparant au BEP service aux personnes, au CAP petite enfance, d'école d'auxiliaire de puériculture, d'infirmier ou d'éducateur de jeunes enfants, mais aussi d'élèves de 3ème lors de leur stage de découverte en entreprise...



Ils sont accompagnés dans toutes les tâches par un professionnel (voir chapitre "accueil des stagiaires et nouveaux arrivants").

2 - L'accueil :

La SMA est agréée pour **30 « berceaux »**, et accueille prioritairement les enfants dont les parents habitent la Commune de Chaingy, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La SMA est fermée en moyenne **9-10** semaines par an et potentiellement certaines journées sur décision de la commune (journée de formation du personnel, pont, ...) de la façon suivante :

1 semaine à la Toussaint, **2 semaines** de Noël, **1 semaine** aux vacances d'hiver et de printemps, **4 à 5 semaines** l'été. Les dates exactes de fermeture sont communiquées aux parents en début d'année scolaire ou lors de l'inscription quand celle-ci a lieu en cours d'année.

Quels sont les modes d'accueil possible ?

- **L'accueil régulier** : peut être à temps plein ou à temps partiel. Il est concrétisé par un contrat personnalisé et une mensualisation des paiements.
- **L'accueil occasionnel** : est un accueil ne se renouvelant pas à un rythme prévisible à l'avance. Les enfants sont alors accueillis en fonction des places disponibles (jours et horaires)
- **L'accueil d'urgence** : concerne les urgences sociales, professionnelles ou médicales. L'enfant peut alors être inscrit et accueilli sans délai, avec justificatif de la situation, pour une durée limitée. Elle sert de dépannage en cas de défaillance du mode de garde habituel, d'un évènement particulier dans la vie de la famille.
- **L'accueil de l'enfant en situation de handicap** : L'équipe reçoit avant tout un enfant et ses parents. Cet accueil permettra aux enfants et parents de retrouver, par conséquent, les mêmes rituels que les autres familles. Cependant, une réflexion commune trouvera sa place pour accueillir l'enfant et sa famille dans les conditions les plus adaptées et agréables possibles.



Qu'est ce qu'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ?

Ce projet permet aux professionnel(le)s de connaître les **difficultés** de l'enfant et les **réactions** et **comportements d'urgence**, si nécessaire, à adopter. Un PAI peut être mis en place lorsque l'enfant présente une pathologie (asthme, épilepsie...), une maladie chronique ou un handicap nécessitant la mise en place de conditions particulières d'accueil (régime alimentaire, traitement, intervention de professionnels de santé extérieurs...)

De plus, ce projet permettra à des professionnels extérieurs tels que psychomotricien, kinésithérapeute, etc, d'intervenir au sein de la structure en cas de nécessité.

Le **PAI** est établi entre la famille, la mairie, la SMA, le médecin traitant de l'enfant et le médecin référent de la structure.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap :

L'équipe assurera un **accueil de qualité** et des propositions riches chaque jour, adaptés à l'enfant, sans pour autant faire référence à une rééducation. A travers cet accueil, la marginalisation d'un enfant en situation de handicap et de sa famille est évitée et **l'acceptation de la différence** est favorisée. Il s'agit d'offrir un **lieu de vie** et d'**accueil** mais aussi d'**éveil** comme pour tout autre enfant et d'**accompagner** la famille dans la séparation.

Cet accueil qui demande quelquefois des moyens supplémentaires (aménagement, intervenant extérieur...) permettra à l'enfant en situation de handicap de bénéficier des mêmes droits que tous les enfants : **s'épanouir dans une structure petite enfance**.

Pour les autres enfants, l'accueil d'enfants en situation de handicap permet de développer leur esprit de tolérance dès le plus jeune âge en acceptant la différence.

L'inscription :

Le premier accueil de l'enfant et de sa famille

Le **premier accueil** se fait lors de l'inscription de l'enfant, à l'occasion d'un **rendez-vous** pris avec la directrice de la SMA. Lors de ce premier rendez-vous, le dossier d'inscription, la liste des documents administratifs obligatoires et le règlement de fonctionnement sont donnés. C'est également un moment pour être à **l'écoute des besoins des parents** et **répondre à leurs attentes** particulières en établissant une **relation** basée sur le **respect** et la **confiance**.



Un rendez-vous est pris ce jour-là pour la **visite de l'établissement**, le **retour du dossier d'inscription complet** et la **prévision des temps d'adaptation**.

Lors de la visite, nous présentons les différents espaces avec leurs fonctionnements et le personnel, ce qui permet à l'enfant et sa famille de **visualiser** les différents espaces.



La référence :

En l'absence de ses parents pendant la journée, un jeune enfant a besoin d'être **rassuré pour découvrir le monde et les autres...** Pour l'aider à naviguer sereinement dans ce type d'environnement et **assurer une continuité entre la maison et la SMA**, un phare est nécessaire à l'enfant à travers la mise en place d'une relation avec un adulte. Une personne qui, en l'absence de ses parents, saura lui apporter une **sécurité affective** et un intérêt particulier qui lui permettront de s'ouvrir au monde en lui offrant la possibilité à tout moment de se rassurer ou de se ressourcer.

Un enfant peut sentir en lui une source d'angoisse : vivre en collectivité lui demande des efforts de tous les instants et, en l'absence de repères stables et fiables (humains, temporels, spatiaux, sensoriels...), cela le place vite dans un état de vigilance anxieuse qui ne lui permet pas d'explorer son environnement.



En éliminant cet état de tension permanent, le système de référence offre une base sécurisante pour l'enfant en lui apportant cette garantie d'y retrouver toujours la figure d'attachement primordiale à son développement.

L'enfant a besoin d'être respecté et entendu avec sa personnalité propre, de ressentir que l'adulte le connaît bien et s'ajuste à lui. Les liens de confiance mutuelle se tissent ensuite peu à peu à travers des moments partagés et des soins privilégiés (repas, change, jeux...).

Enfin d'un point de vue organisationnel, le système, pour perdurer, doit pouvoir rester souple et s'articuler autant sur un référent principal que sur deux personnes « relais » : c'est la garantie pour l'enfant d'y trouver toujours une sécurité affective. Et pour les parents, à travers les transmissions du matin ou du soir à la crèche, de rester toujours au plus près de l'évolution de leur enfant.

Un interlocuteur privilégié mais pas exclusif :

Si ce professionnel est l'interlocuteur privilégié de l'enfant et de ses parents, il n'est en aucun cas l'unique interlocuteur de l'enfant et de ses parents. **Privilégié ne signifie pas exclusif.**

En effet, les autres membres de l'équipe (principalement les « relais ») sont amenés à prendre soin de votre enfant et à vous accueillir. Aussi, prendre le temps de faire leur connaissance (notamment à l'occasion de la période d'adaptation) sera profitable à votre enfant.



Voici un poème qui illustre ce que peut ressentir l'enfant lors de son arrivée à la crèche :

« Papa ou maman

Pour que je puisse découvrir mon nouvel univers, écoute...

J'aimerais visiter le Multi Accueil avec toi

Faire connaissance des personnes avec toi

Tu sais, j'ai envie de rester,

Mais je n'ai pas envie d'être séparé de toi.

Ne me gronde pas si j'ai le cœur gros

Si je pleure et si le Multi Accueil ne m'enchante pas

Dès le premier jour.

Si je pouvais emporter un objet chéri,

Je me sentirais un peu plus rassuré.

Ne pars pas en cachette derrière mon dos,

Je serais affolé,

Je n'oserais plus te quitter des yeux

De peur que tu disparaisses à nouveau.

Quand je me sentirai bien,

Ne fais pas durer les « au revoir »

Comme si c'était moi qui te laissais,

Dis-moi à quel moment tu viendras me chercher,

Je ne connais pas les heures

Et le temps me paraît plus long qu'à toi.

J'aimerais que tu me racontes ce que tu as fait

Pendant mon absence

J'aimerais que tu me laisses un peu de temps pour venir vers toi.

Tu sais, moi aussi j'aurai des choses à te raconter.

Alors dis-moi que nous prendrons le temps de nous parler,

Le temps de nous retrouver... »

D'après le poème de Christine Schuhl (éducatrice de jeunes enfants, montessorienne et diplômée d'études appliquées en Sciences de l'éducation. Rédactrice en chef de la revue Les métiers de la petite enfance, (Elsevier Masson), elle anime des séminaires et des conférences destinés essentiellement aux professionnels de la petite enfance.).

L'adaptation :

L'adaptation, c'est l'accueil progressif et personnalisé de l'enfant en présence de ses parents et d'un professionnel. C'est une période incontournable qui permet à chacun de faire connaissance afin de créer un climat de confiance et une relation sécurisante pour tous.

Lors de l'inscription, la directrice explique les modalités d'adaptation de l'enfant décrites ci-dessous :



Le **1er jour** : Le référent accueille l'enfant et sa famille : pendant le temps d'adaptation, il est l'**interlocuteur privilégié des parents**:

- **Visite** de la structure (si elle n'a pu être faite lors de l'inscription)
- **Présentation** du personnel
- **Recueil des informations** sur les **habitudes** et **rythmes** de vie de l'enfant : le référent de l'enfant échangera avec les parents et l'enfant et notera sur une fiche les habitudes de l'enfant. Cet échange permet d'être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents ainsi que de découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant. Lors de ce **premier échange**, il est important de créer une **relation de confiance et de respect mutuel** entre les parents et le professionnel.

Pendant cet échange, l'enfant peut commencer à **explorer** le nouvel espace. Après le départ de la famille, le professionnel a pour rôle de **transmettre** les informations recueillies à ses **collègues** par oral et par écrit.

- **Élaboration** avec les parents de la suite du temps d'adaptation, personnalisé en fonction de l'enfant, de ses parents et des horaires de présence du professionnel. Cette période aidera chacun à mieux vivre le passage de la maison au multi-accueil.

Ce premier jour est un temps de découverte **sans séparation**.

Comment se déroule l'adaptation ? Combien de temps faut-il prévoir ?

L'adaptation se déroule **généralement sur 2 semaines**, de la manière suivante (nous parlerons "du parent" pour plus de facilité, mais les 2 parents peuvent être présents lors de ces temps d'adaptation) :

- **1er jour** (Parent(s) + enfant + référent(e) - environ 1h : voir description de la journée ci-dessus.
- **2ème jour** : environ 1h également, l'**enfant** et son **parent** participent à un **temps de jeu**, puis le parent part et confie l'enfant une dizaine de minutes au référent.
- **3ème jour** : Après un temps d'échanges entre le professionnel et le parent, ce dernier part pendant un temps variable selon l'enfant.

- **4ème jour** : Le parent ne reste plus (mise à part le temps de transmission nécessaire), l'enfant reste le temps d'un repas.
- **5ème jour** : L'enfant prend un repas et fait une sieste.
- **A partir du 6ème jour** : L'enfant reste de plus en plus de temps à la crèche, de petites journées on passe à des journées se rapprochant au mieux des horaires de contrat de l'enfant.

IMPORTANT :

*Avant de lui dire au revoir, le **parent explique à l'enfant** qu'il va rester jouer dans la structure et qu'il va revenir le chercher.

*Les parents doivent **être joignables et peuvent téléphoner** pour avoir des **nouvelles** de leur enfant.

*Le référent présente et **intègre rapidement ses collègues auprès de l'enfant et de sa famille**, afin de pouvoir établir un relai sécurisant en cas d'absence (au cours de la journée par le jeu des plannings de présence, ou en cas d'absence pour maladie, formation...)

La **durée de l'adaptation et les horaires** nécessaires pourront être **modifiés en cours d'adaptation** selon les **besoins de l'enfant**, la **disponibilité** des parents et celle du professionnel. L'adaptation est un **moment privilégié** pendant lequel l'équipe est **attentive et disponible**, afin d'instaurer un **climat de confiance** auprès de l'enfant et de ses parents.

Tout au long de ces étapes, nous encourageons les parents à parler à leur enfant de la SMA, nous leur proposons de lui laisser un objet familier (doudou, mini album de la famille, ...)



La place des objets transitionnels (doudou, tétine..)

L'enfant peut établir un rituel avec son parent grâce à l'objet transitionnel souvent appelé «doudou». Il est important que cet objet soit apporté du domicile car l'enfant l'affectionne particulièrement; ce peut être une peluche, un drap, une sucette, un vêtement... Cet objet permettra à l'enfant de se sentir sécurisé et de se rassurer lors des moments importants que sont le temps de séparation mais aussi le temps de repos ou les possibles chagrins.

L'objet transitionnel peut donc soit faire l'aller retour entre le domicile et la SMA, soit il est aussi possible de laisser un double ou un second "doudou", auquel il est également attaché, à la crèche. Cet objet transitionnel permet d'assurer le lien avec la maison, les parents et l'enfant, le dehors et le dedans. Ainsi, l'enfant pourra retrouver l'odeur de la maison sur le doudou, tout comme les sensations qu'il aura éprouvées en le serrant fort contre lui.



Certains enfants auront plus besoin de leur doudou que d'autres : dans le groupe, le doudou reste accessible à chaque enfant dans la maison des doudous, lorsqu'il en éprouve le besoin, il peut aller le chercher afin de se rassurer et de se sécuriser. Les professionnels proposeront à l'enfant de le poser afin de participer aux activités, aller aux toilettes, manger,...etc...mais sans jamais le mettre hors de portée (au moins visuelle) pour l'enfant qui en exprime le besoin.

L'enfant sécurisé délaissera petit à petit cet objet pour ne le conserver que dans les moments « forts » de la journée, tels que la séparation, la sieste, ou parfois en cas de chagrin.

Une journée à la SMA, comment ça se passe ?



Elle concerne essentiellement le groupe des « moyens-grands », les journées des bébés s'articulant autour de leur rythme individuel (sommeil, repas,...).



Accueil des enfants et de leur famille de 7h30 à 9h (selon les contrats ou réservations). L'enfant arrive propre, habillé de façon adaptée à la saison, et ayant pris son petit déjeuner. Les enfants rentrent dans la salle avec leurs chaussons ou chaussures réservés à la crèche ; les parents transmettent au professionnel présent les informations essentielles (sommeil, repas, maladie, changements divers...). C'est un moment d'échange primordial qui aide à la séparation.

7h30 à 9h30 : jeux libres. L'enfant s'approprie doucement le lieu. L'aménagement de la salle lui permet d'accéder librement aux jeux tels que poupées, voitures, livres, legos, puzzles... lorsque le nombre de professionnels présents le permet, un petit groupe d'enfants est accompagné dans l'Algeco ou la salle Patouille .



9h30 à 10h : Les enfants continuent de jouer librement pendant que d'autres vont en salle de change (couche, pot ou petits WC) . Participation des enfants au rangement des salles et jeux. C'est un moment d'échange important : on range avec l'enfant avec nos encouragements et notre aide afin de prendre ainsi de l'assurance et du plaisir. Une fois que tout le monde est passé par la salle de change/WC, on s'installe au coin repas pour boire un petit verre d'eau, quelle que soit la saison (lors des périodes plus chaudes, ces temps de boisson sont multipliés tout au long de la journée) .

10h à 11h : Différentes activités d'éveil sont proposées et répondent aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies (activités manuelles, musicales, motrices etc ...)



11h à 11h15 : Passage aux toilettes pour les plus grands et lavage des mains pour tous les enfants.

11h15 à 11h45-12h00 : Les enfants s'installent à table et déjeunent.



Entre **12h00 et 12h30** : Les repas sont terminés. Le passage aux toilettes est proposé, et les couches sont changées. Tous se préparent à la sieste en se déshabillant seul ou avec de l'aide. On peut parfois proposer une histoire, l'écoute d'une musique douce, un temps de relaxation afin d'aider à l'endormissement. Les enfants vont se coucher selon leur rythme. En début d'après-midi, les réveils sont échelonnés et les enfants jouent librement. Une activité peut éventuellement leur être proposée.

15h45 - 16h : Le goûter !!! Composé d'un laitage, un fruit et un produit céréalier, que les enfants mangent dans l'ordre qu'ils préfèrent

16h30 à 18h30 : De nombreux jeux libres sont mis à disposition, en petits ou grands groupes, et nous pouvons proposer une activité dirigée (dessin, pâte à modeler, jeux d'extérieur, ...).



Les enfants vont aux toilettes ou leurs couches sont changées tout au long de la journée, selon les besoins. Un lavage des mains est proposé aux plus grands après leur passage aux WC/pot. Le **déroulement de la journée sera transmis au(x) parent(s) lors du départ de l'enfant.**

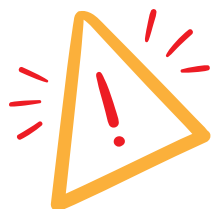
Le départ de l'enfant :

IMPORTANT :

- L'équipe ne confiera l'enfant qu'aux personnes nommées dans le dossier d'inscription (parents et personnes de confiance désignées par les parents), et après vérification de leur identité.
- Une personne non inscrite au dossier de l'enfant, désignée dans l'urgence par les parents, pourra venir chercher l'enfant mais devra être munie d'une pièce d'identité et avoir été nommée préalablement par les parents via un mail adressé à la crèche.
- Les responsables de l'enfant devront respecter les horaires de fonctionnement du service ainsi que les horaires prévus dans le contrat d'accueil de leur enfant.
- A savoir également que l'assurance « responsabilité civile » du service ne couvre pas l'accueil d'enfants hors des créneaux horaires de la SMA (7h30-18h30). Tout retard à venir chercher l'enfant après les heures de fermeture réglementaire donnera lieu à un avertissement et, en cas de récurrence, entraînera le refus d'accueil temporaire.
- En cas de retard exceptionnel (arrivée ou départ de l'enfant), prévenir l'équipe de la SMA dès que possible.
- Nous demandons aux parents de venir au plus tard 5-10 minutes avant l'horaire prévu au contrat : il est important de prendre un temps de transmission sur le déroulement de la journée sans que cela entraîne un dépassement de présence au-delà de l'heure prévue.

Mesures de sécurité et interventions médicales :

- Les **parents s'engagent à informer la directrice** ou, en cas d'absence de celle-ci, le professionnel présent sur d'éventuelles **anomalies du comportement ou de la santé de l'enfant**, afin de permettre au personnel, le cas échéant, de prendre les **mesures nécessaires**.
- En cas **d'accident** ou **d'anomalies** symptomatiques de l'enfant (état fébrile, chute, plaie...), **l'équipe s'engage à prévenir le parent** ou à défaut toute personne faisant l'objet d'une autorisation sur la fiche d'inscription. Si elle le juge nécessaire, la directrice fera d'abord appel au médecin de famille ou à celui de la structure.
- En cas **d'urgence**, le personnel de la structure fera **appel aux services de secours** (en appelant le 18 ou le 15) et **préviendra les parents** ou à défaut toute personne faisant l'objet d'une autorisation sur la fiche d'inscription.
- En cas **d'intervention médicale** (médecin ou secours), les **frais** engagés restent à la **charge des parents**.



Ne sera pas accueilli au multi-accueil :

- Un enfant porteur d'une **maladie à éviction référencée dans le protocole d'éviction de la SMA** (disponible à l'affichage, et dans le règlement intérieur signé par les parents)
- Un enfant atteint de **maladie contagieuse en phase aiguë** (varicelle, gastroentérite, bronchiolite...)
- Un enfant porteur de **poux / lentes non traités**
- l'enfant présentant de la **fièvre** avant son arrivée (température supérieure ou égale à 38,5°C, sans traitement paracétamol) ne doit pas venir en collectivité.
- Dans le cas d'une **fièvre mal tolérée et/ou supérieure à 38°5C**, ou si l'équipe juge l'état de l'enfant inadapté à l'accueil en collectivité (diarrhées ou vomissements répétés, état apathique, fatigue extrême, pâleur,...) un parent est tenu de venir chercher l'enfant dans les plus brefs délais.

NB : Aucun médicament ni traitement ne peut être donné en dehors de ceux prévus aux protocoles de la structure (détaillés dans le règlement intérieur de la SMA) même sur présentation d'une prescription médicale.

Les transmissions



Les transmissions sont des **moments d'échanges** entre les parents et les professionnels. Elles ont lieu le matin lorsque l'enfant arrive et le soir quand il repart. Elles permettent de faire le **relai entre la maison et la crèche**, pour assurer une **continuité** dans la prise en charge de l'enfant.

Elles s'organisent autour de l'observation de l'enfant..



Orales, elles sont **riches d'informations et restituent les éléments importants de la journée de l'enfant**, notamment sur son vécu émotionnel (ex : « Louka a beaucoup apprécié l'activité peinture, il a adoré faire ses empreintes de mains sur la feuille et a beaucoup rigolé au mélange des couleurs », « Lola n'a pas souhaité participer au temps de chansons, elle a préféré jouer à la dinette »)

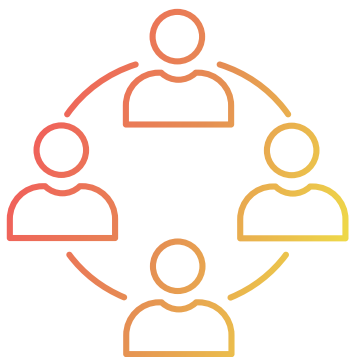
Écrites, elles permettent de garder **une trace** des événements. Cette traçabilité élargit la connaissance de l'enfant aux différents professionnels et permet une prise en charge individuelle adaptée en cas d'absence du référent. Elles doivent essentiellement être **claires, précises, concises et fiables**. Comme support, nous avons créé un classeur dans lequel nous retranscrivons diverses observations. Nous l'avons quelque peu modifié pour laisser davantage de place aux anecdotes qui nous surprennent, nous marquent.

N'hésitez pas à nous questionner davantage lorsque vous souhaitez des informations plus précises. Car entre vos attentes et ce que nous pensons intéressant de vous transmettre, parfois il y a un décalage. **Chaque famille étant unique, nous tentons de nous adapter à vos préoccupations et vos attentes**. Mais pour cela, nous avons besoin de vous !

La continuité des soins ou le pourquoi des transmissions

L'entrée à la crèche constitue souvent pour l'enfant et ses parents une première séparation. Prendre soin d'un enfant à la crèche, c'est avant tout lui assurer une **prise en charge globale, adaptée et individualisée en l'absence de ses parents** et faire en sorte que cette séparation ne fragilise pas leurs liens.

La condition essentielle pour que cette entrée ne soit pas mal vécue est la continuité des soins. Celle-ci doit s'approcher au mieux de la prise en charge parentale et demande une **communication, une écoute active et une action conjointe entre parents et professionnels**.



Notre souhait est de pouvoir créer une véritable **relation de confiance et de respect** avec les familles. C'est pour ces raisons que nous travaillons beaucoup sur la **communication**, **sur la lisibilité de nos pratiques**. Notre objectif est de créer et conserver une relation de dialogue, qui est conviviale et que nous soyons partenaires dans l'accompagnement éducatif et le développement de chaque enfant.



Les parents sont les premiers éducateurs, nous sommes un relai. Mais c'est **ensemble**, avec nos connaissances sur le développement de l'enfant, et la connaissance que les parents ont de leur enfant, que nous pouvons nous accorder sur les pratiques, sur l'éducatif, la pédagogie,... Nous visons le même objectif : que chaque enfant se développe dans un **environnement sécurisé, adapté, qu'il soit épanoui et qu'il apprenne des choses par le biais du jeu !**

Ces échanges permettent d'établir des repères relationnels, spatiaux et temporels ainsi qu'un climat de confiance des uns envers les autres, essentiel au suivi ultérieur de l'enfant.

La multiplication des contacts avec le personnel, la meilleure connaissance de la crèche permettent aux parents de comprendre l'intérêt de partager des informations précises sur leur enfant, de part et d'autre.

Le rôle de l'observation dans le contenu des transmissions

Associer les contraintes d'une structure liées aux mouvements de l'effectif, aux présences horaires administratives et légales, à un relai efficace entre les différents partenaires du soin, nécessite une organisation méthodique et rigoureuse ainsi qu'une connaissance approfondie des habitudes de l'enfant.

L'observation, par l'attention et l'intérêt à l'enfant qu'elle demande, permet à l'adulte de créer des liens avec celui-ci. L'enfant se sent regarder et se sent important à ce moment-là. Il est individualisé par l'attitude observante de l'adulte, **l'observation est donc au service de la relation.**

Outre l'alimentation, le sommeil, la santé et le développement psychomoteur, l'observation permet d'étudier le comportement de l'enfant et son attitude dans les différents moments de la journée.

L'observation permet donc de reconnaître l'enfant, de l'individualiser au sein du groupe, et s'il est primordial et vital d'observer, il **est tout aussi important de transmettre ce que l'on a observé**, sinon l'observation perd son sens.





Ce que l'équipe abordera ou non lors des transmissions

Le multi-accueil doit être un **lieu** où l'enfant se sent en **sécurité, en confiance**, un lieu où il peut **expérimenter** et **s'épanouir**...et par extension un **lieu d'expériences** parfois «désagréables » : par son interaction avec les autres enfants, par le jeu, par la découverte de ses capacités physiques, par ses relations avec l'adulte, l'enfant va vivre et connaître les « affres » de la vie : tomber, mordre et/ou se faire mordre, apprendre les règles de la vie sociale...etc...

Bien sûr, le professionnel ne laissera pas les enfants « s'entre-dévorer » ni se battre, il ne cautionnera pas ce type de relation, mais il n'en fera pas non plus une « affaire d'état » : ces comportements sont fréquents entre l'âge de la marche et celui de l'acquisition du langage, et communs à tous les enfants, à des échelles ou degrés différents. L'équipe apprendra à l'enfant, calmement mais fermement, qu'il ne faut ni griffer, ni taper, ni tirer les cheveux, ni mordre...bref qu'il ne faut pas faire de mal à autrui.

Cela aidera ainsi l'enfant à passer de l'acte (du geste) à la parole.



Par choix, et pour le bien-être de l'enfant qui sera déjà interpellé par le professionnel sur son comportement au moment de l'acte, ces moments ne seront pas abordés lors des transmissions avec la famille : ce qui se passe à la SMA ne se passe pas obligatoirement aussi à la maison !

En revanche, si un tel comportement semble trop fréquent ou devenu l'unique moyen pour l'enfant de s'exprimer, l'équipe (après s'être concertée) abordera le sujet avec la famille.

Pour l'enfant qui a « subi » (en cas de morsure notamment), les parents seront informés, mais le nom de l'enfant « auteur » ne sera pas donné : la SMA a un devoir de protection envers tous les enfants. Il est important de signifier à chacun que **c'est l'acte qui n'est pas tolérable, ce n'est pas l'individu qui est malveillant.**

La place et le rôle des parents



La continuité des soins ou le pourquoi des transmissions

Les parents sont considérés comme les premiers éducateurs de leur enfant. Il est donc primordial d'accorder une place importante aux échanges du matin et du soir entre professionnels et parents pour apprendre à connaître l'enfant, ses habitudes et ses rituels. L'enfant accueilli ne peut être dissocié de ses parents. Les professionnels sont là pour être **à l'écoute** et être **capable d'apporter une aide, un soutien** aux familles.

Il est important de mettre en place un système d'alliances entre l'équipe et les familles. Au quotidien, les relations commencent chaque matin, la façon dont est conçu l'accueil est donc essentielle pour tous. A chaque nouvelle arrivée, il apparaît primordial que chaque personne apprennent à se connaître : **professionnels, parents et enfant.** Cette période d'adaptation correspond à un temps de passage qui amène, petit à petit, l'enfant et ses parents au sentiment de « s'acclimater aux changements ». Les parents peuvent profiter de ce moment pour poser toutes leurs questions et visiter toutes les pièces de la structure. Il est important que la parole circule de façon transparente afin de permettre à l'enfant de trouver sa place au sein de la structure en toute sécurité. C'est durant cette période que les prémices de la future relation parents-professionnels se construisent.

Accorder une place aux parents c'est **placer l'enfant au centre des relations entre ses parents et les personnes qui l'accueillent.**

La qualité de la séparation et de l'accueil des enfants au quotidien dépend de tous les partenaires qui doivent pouvoir éprouver une confiance réciproque.

L'importance est donc bien d'accorder une place à chaque adulte entourant l'enfant et de permettre à tous d'échanger sur l'éducation de l'enfant.

La présence des parents au sein de la structure :

- L'investissement des parents passe tout d'abord par le fait de rentrer **DANS** la structure afin que chacun puisse se **découvrir** et **échanger** (parents, professionnels, enfants). Les parents sont fortement invités à entrer au sein de la salle de vie (avec l'obligation de mettre des sur-chaussures pour une question d'hygiène par rapport aux enfants se trouvant très souvent au sol pour se déplacer et/ou tout simplement jouer).

- L'investissement passe également par les temps pris au quotidien dans les échanges parents/professionnels mais aussi dans les **moments vécus** au sein du lieu entre parents et enfants. Il ne sera jamais refusé à un parent qui en manifeste le désir, de rester un temps raisonnable avec son enfant dans la structure au moment de la séparation quotidienne. Le tout est, pour le parent et le professionnel, de savoir doser ce moment et de l'expliquer à l'enfant, pour qu'il se prépare tout de même à la séparation proche de son parent. Pour le bien-être de l'enfant, et pour que ce temps de présence du parent ne devienne pas plus perturbant que sécurisant, un maximum de 15mn est souhaitable. Le parent peut, s'il le souhaite et avec accord de l'équipe, emprunter livre ou petit jeu pour un temps partagé avec son enfant (objet qu'il prendra soin de ranger avant son départ).

La relation de confiance mutuelle entre parents et professionnels est assurée par deux éléments essentiels :

- Lors de l'adaptation, **une seule personne est référente et désignée pour suivre l'enfant sur cette période.**
- Lors des changements de groupe d'âge, à chaque nouvelle « rentrée scolaire », un **membre de l'équipe assure une continuité entre chaque section, pour « suivre » les enfants.**

Les temps de rencontre

En début d'année, l'ensemble des parents est invité à une **réunion de rentrée**, quelques semaines après la réouverture de la structure ; cette réunion permet de **présenter l'équipe** (qui change parfois d'une année sur l'autre...) et de **rappeler quelques points essentiels du fonctionnement et du présent projet pédagogique** ; ce temps permet également aux **parents de poser leurs questions, d'apporter de nouvelles idées, d'exprimer leurs envies** quant à l'accueil de leur(s) enfant(s).



Au cours de l'année, **les parents seront invités à accompagner les enfants et les professionnels** pour diverses manifestations qui seront organisées au cours de l'année : **fête de Noël, spectacles, fête de fin d'année...**



Sont également **mis en place par l'équipe des petits temps d'échanges parents/professionnels**, plusieurs matinées dans l'année, de 7h30 à 9h : **les « cafés des parents »**, temps pendant lequel les enfants sont accueillis dans la structure par une partie de l'équipe, les parents prenant un « petit déjeuner » léger en compagnie du reste des professionnels. Ces temps de discussion permettent **d'échanger entre adultes** sur tous types de sujet, ayant lien avec l'accueil de leur(s) enfant(s).....ou pas !

En fin d'année, un **questionnaire de satisfaction** sera remis aux familles ; **anonyme et non obligatoire**, il permet aux parents d'exprimer leurs réflexions (positives et négatives !) sur le fonctionnement de la SMA ; après lecture, la directrice fait un **compte-rendu global** des remarques exprimées à l'équipe, ce qui permet de **tous nous remettre en question et d'adapter nos pratiques professionnelles** (réajustement des points à améliorer, et confirmation des actions bien menées !), d'**ajouter de nouveaux projets au fonctionnement de la structure**, le tout pour le bien-être des enfants accueillis. Ce compte-rendu est également transmis au maire de la commune, aux élus et à la Directrice Générale des Services.



Informations à l'attention des parents/des familles

Des **zones d'affichage** sont à disposition des parents dans l'entrée et le hall d'accueil. On y trouve notamment :

- Le **règlement de fonctionnement**
- Le **projet pédagogique**
- Les **protocoles en cours**
- Les **menus de la semaine**
- Le « **trombinoscope** »
- **Informations diverses** (ouvertures/fermetures de la structure, réunions et conférences, prochaines animations à la SMA...etc...)
- Une « **boîte à suggestions** », pour que les familles puissent faire part, de façon anonyme ou pas, d'idées ou de remarques concernant le fonctionnement et les projets de la SMA. L'ensemble sera étudié en équipe pour une éventuelle mise en application.

Décharge :

- Nous demandons aux parents de veiller à ce que l'enfant n'amène aucun jouet dans la salle de vie. Les objets amenés de la maison doivent rester dans le casier le temps de la journée d'accueil (ou repartir avec le parent).
- La SMA décline toute responsabilité en cas de perte ou dégradation d'objets, jeux, livres.... amenés par l'enfant.
- Pour des raisons de sécurité, tout port de bijoux est interdit (boucles d'oreille, chaînes, pendentifs, bracelet...). Si un enfant se blesse à cause de ce dernier, en aucun cas la responsabilité de la SMA ne sera engagée.
- Les barrettes et élastiques risquant d'être ingérés par un enfant sont interdits.

3 - Les temps d'éveil

C'est par la liberté de mouvements que l'enfant découvre son environnement et ses propres limites corporelles. L'activité est donc un besoin fondamental à respecter chez l'enfant.

L'espace et ses enjeux :

Les enfants, du côté des bébés et « petits moyens », disposent d'un espace plutôt modulable leur permettant de faire leurs propres expériences en étant en position allongée, assis ou debout. Les enfants qui ne savent pas encore s'asseoir seuls seront allongés sur le dos ou le ventre (sous la surveillance d'un professionnel). A partir de cette position l'enfant va trouver par lui-même ses appuis nécessaires, avec ses pieds, ses orteils, ses mains, ses coudes, ses genoux, pour changer de position et se déplacer.



Souvent, les premiers changements de position et de déplacement sont le fruit du hasard. Le bébé va ensuite les répéter de façon intentionnelle, pour vérifier les résultats, la permanence et améliorer sa technique. Il pourra ainsi passer du dos sur le ventre, se mettre et se sortir de la position assise, et se relever en position debout. Un enfant qui a trouvé par lui-même les positions intermédiaires l'amenant aux positions de base, couché sur le dos, le ventre, assis et debout, a un mouvement fluide, sans raideurs. Il sait évaluer ses prises de risque pour ne pas se mettre en danger.




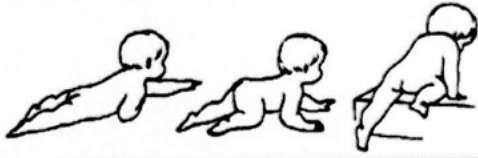



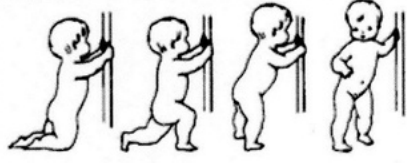

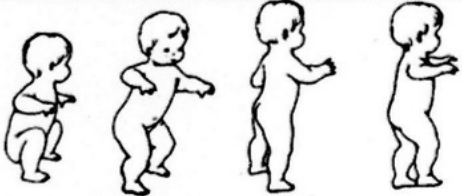


Comment permettre une liberté motrice à l'enfant ?

- En lui proposant le plus souvent la position allongée
- En l'habillant de vêtements amples mais à sa taille
- En le chaussant de façon légère et adaptée (voire pied nu) pour qu'il puisse prendre appui facilement, sans glisser.

Position de départ

Tableau 4 : Déroutement du développement moteur autonome, extrait de : Pikler E. – Tardos A. « Grandir autonome », èrès 2017

En partant du dos, jusqu'à la rotation sur le ventre, l'enfant se retourne et roule		
Déroutement de la reptation sur le ventre jusqu'au 4 pattes sur les genoux et les mains		
Comment se déroule le processus menant à la position assise		
L'enfant apprend à se mettre debout		
Il se met debout librement et apprend à marcher sans se cramponner		

Tant que l'enfant n'a pas trouvé « seul », par lui-même la technique et la solution pour passer d'une position à une autre, les professionnels n'imposeront pas à l'enfant des positions qui peuvent s'avérer inconfortables voire douloureuses ou dangereuses pour l'enfant.

Pourquoi faire le choix de ne pas asseoir un enfant qui ne sait pas s'asseoir lui - même ?

Un enfant qui sait se tenir assis, mais ne sait pas se mettre tout seul dans cette position, va se sentir en **situation d'insécurité** : sans la maturité musculaire nécessaire, il ne maîtrisera pas l'équilibre de son corps et chutera régulièrement, emmené par son poids ; il n'aura pas eu le réflexe de mettre les mains en avant pour se rattraper puisqu'il n'a pas su s'asseoir seul grâce à son propre appui. Ainsi, pour passer dans une autre position, il n'aura pas du tout ce réflexe puisqu'il ne l'a pas intégré. Cette expérience peut être mal vécue par l'enfant et engendrer un fort sentiment d'échec et, pour le coup, l'enfant n'osera peut-être plus tenter de s'asseoir seul, du fait de son appréhension à savoir : tomber à nouveau.

Pourquoi ne faisons-nous pas marcher les enfants ?

Tout comme pour la position assise, l'enfant qui ne sait pas marcher peut se retrouver dans un sentiment d'insécurité lorsqu'il n'a plus les bras de l'adulte pour le « soutenir » en cas d'obstacle ou de fatigue lors de son parcours. Le principal élément à retenir c'est que le schéma corporel de l'enfant sera faussé, son centre de gravité déséquilibré : c'est par une motricité autonome (sous l'œil bienveillant de l'adulte) que l'enfant va acquérir toutes ces étapes indispensables.

De plus, tout comme la situation précédente, lorsqu'il fera ses premiers pas seul, l'enfant n'aura pas le réflexe de mettre ses mains pour se rattraper car il aura fait ses premiers pas avec l'aide des adultes qui étaient présents pour le retenir. Enfin, l'enfant aura un équilibre plus fragile durant les premiers mois de marche car il aura toujours été « rééquilibré » par ses proches qui le maintenaient.

Pourquoi évitons-nous l'utilisation des transats?

Le transat limitant la liberté de mouvements de l'enfant, il ne sera utilisé que dans la prise des repas ou les temps de « digestion », notamment pour l'enfant atteint de reflux gastro-œsophagien.

Le risque de l'utilisation d'un trotteur ou « youpala » :

A la SMA nous n'utilisons pas de trotteur ou de "youpala" car:

- Il entraîne des troubles musculosquelettiques dus aux « pressions » subies par la colonne vertébrale de par la verticalisation et le poids de l'enfant, alors que sa maturité musculaire n'est pas atteinte.
- Il retarde l'acquisition de l'autonomie de l'enfant : très souvent l'enfant est placé dans le trotteur avant d'avoir pu expérimenter un mode de déplacement autonome efficace comme le 4 pattes. L'enfant n'apprend pas à maîtriser les passages d'une posture à une autre.
- Il retarde l'acquisition de la marche.
- Il représente un danger pour les enfants qui peuvent heurter des objets pouvant lui tomber dessus et gravement le blesser.
- Il fausse le centre de gravité de l'enfant entraînant des troubles de l'équilibre. Le schéma corporel de l'enfant est faussé, l'enfant ne fait pas le lien entre ce qu'il voit et ce qu'il ressent. Le trotteur réalise une « coupure » du corps en deux, l'enfant n'est plus en mesure de faire le lien entre ce qu'il sent et ce qu'il voit de ses mouvements.
- Il entraîne des difficultés à jouer seul car l'enfant est obligé de jouer avec le jouet qui est posé sur la tablette du trotteur : il se lasse, s'ennuie et il ne peut expérimenter des sensations nouvelles (prendre l'objet, le reposer, le passer d'une main à l'autre...) dès lors que l'objet est tombé au sol.

Les temps de jeu :

L'adulte qui accompagne l'enfant est présent par sa parole et son regard bienveillant. Tout d'abord, il observe l'enfant, l'accompagne par son regard en lui signifiant qu'il est présent, proche de lui dans toutes les situations qu'il va rencontrer. Ce n'est pas parce que l'adulte n'est pas dans le « faire avec » l'enfant qu'il n'est pas disponible et bienveillant pour l'enfant.

Le rôle de l'adulte pendant le jeu c'est :

- D'assurer un espace de jeux aménagé et sécurisant : de présenter le matériel de façon attractive (sollicitant l'activité autonome et spontanée de l'enfant) et organisée en fonction de l'âge des enfants (différents coins de jeux, par catégories...)
- De soutenir l'enfant dans son jeu en adaptant une posture bienveillante, sécurisante et encourageante
- D'aider l'enfant à acquérir des règles sociales (limites, respect de l'autre, du matériel...)

Le jeu permet à l'enfant :



Qu'est-ce que le jeu libre ?

C'est un moment où l'enfant joue librement sans consigne particulière de l'adulte, ni attente de résultats. Il joue selon ses envies. Les jeux sont à disposition des enfants, en libre accès. Il développe sa créativité, son imagination et son expression par la découverte de lui-même, des autres et de son environnement.

QUELQUES EXEMPLES :

Jeux symboliques ou d'imitation : poupées / dinette, animaux, voitures / garage, déguisement...

Jeux de construction

Jeux extérieurs : porteurs, ballons, toboggan, cabanne...

Pratiques professionnelles dans le quotidien de l'enfant :

Toutes les activités proposées aux jeunes enfants ont des objectifs pédagogiques et ludiques différents. Le but premier restant que l'enfant s'épanouisse et prenne du plaisir dans le jeu.

NOM DE L'ACTION ÉDUCATIVE ET INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE :	
Encastrements : Boîtes gigognes, jeux de formes, puzzles, boîtes ...	Motricité fine, coordination manuelle, concentration expérimentation, classement par taille, logique couleur et forme, construction/déconstruction 
Jeux de construction : Legos, kaplas, cubes...	Construction/déconstruction, imagination, motricité globale/fine, équilibre 
Association : Imagier (et/ou sonore), loto, memory	Représentation mentale, symbolisation, imagination, concentration, langage, mémorisation 
Transvasement : jeux d'eau, semoule, sable, farine, objets à trier (bouchons)	Manipulation, dedans/dehors, découverte sensorielle, expérimentation, remplir/vider
Expression artistique : découpage, déchirage, collage, gommettes, peinture, feutres, craie, pastel	Motricité fine, création, imagination, expérimentation, concentration, précision du geste. 
Modelage : cuisine, pâte à modeler, sable magique, patouille	Découverte et manipulation de la matière, expérimentation, découverte sensorielle 
Motricité : Danse, yoga, parcours de motricité, draisiennes, trotteurs ...	Découverte schéma corporel, équilibre, défoulement, découverte de l'espace, dedans/dehors, haut/bas, dessous/dessus
Imaginaire : contes, comptines, livres, marionnettes, kamishibais	Imagination, langage, mémorisation 

IDÉES D'ATELIERS :

Atelier sensoriel	Jeux d'eau, dalles sensorielles, bouteilles sensorielles, pochettes sensorielles, tissus, ballons, bulles de savon, instruments de musique.
Atelier création	Feutres, collages, peinture au sol/sur table/propre, découpage, craies, stylos, gommettes, glaçons peintures.
Atelier motricité globale	Parcours moteur, imitation animaux, expression corporelle, jeux de ballons, yoga, relaxation, danse, cartons, caisses.
Atelier motricité fine	Boîtes à ouvrir et fermer, transvasement, puzzles, abaque, lego, hochet.
Vie quotidienne	Déguisements, balais/balayettes, habiller les poupées, dinette, tête à coiffer, valise du docteur.

Selon son âge, l'enfant, par le jeu, maîtrisera de mieux en mieux ses 5 sens et sa capacité d'écoute sera de plus en plus importante, ses capacités motrices de plus en plus fines. Il va saisir les objets, les manipuler, les tirer, les encastrer, les ranger, les ressortir, les trier... La diversité du matériel est essentielle car c'est par le jeu que l'enfant s'éveille, se développe, acquiert autonomie et socialisation.

Toute activité se fait en fonction du nombre d'enfants, du nombre de personnes disponibles dans la salle, du rythme de l'enfant, de son âge, de sa demande et du temps.

L'équipe propose différents jeux et activités chaque jour. L'enfant peut se diriger vers les jeux libres ou vers les activités de groupe.

L'aménagement permet à l'enfant d'accéder librement aux jeux. Les jouets sont variés dans leur manière, forme, couleur, sonorité et dans leur usage. L'adulte le sollicite par l'action et la parole. Il joue avec plaisir avec l'enfant et s'il le désire, il l'accompagne dans le jeu et dans la découverte progressive de celui-ci.

Certaines activités peuvent être animées par des intervenants extérieurs comme l'éveil à la musique, la lecture de contes ou de livres,...

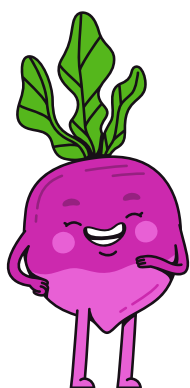
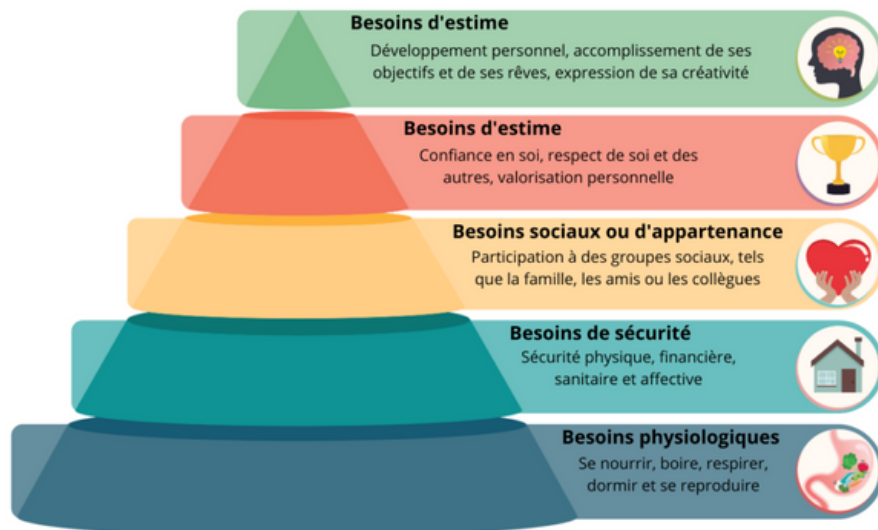
L'enfant peut aussi faire des pauses, vivre ses rêves.



4 - La réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant

Le psychologue Abraham Maslow a établi une hiérarchie des besoins en faisant des recherches sur la motivation. Il a ainsi réalisé, dans les années 1940, la pyramide des besoins. Le fonctionnement doit être perçu tel un escalier. L'individu doit satisfaire les besoins qui sont à la base afin de pouvoir réaliser ceux qui sont au niveau supérieur. Le plus haut niveau étant le besoin de s'épanouir. Cette théorie s'applique également au jeune enfant, et chaque professionnelle veille dans son quotidien à la satisfaction de ces besoins, afin que l'enfant puisse s'épanouir et grandir.

LA PYRAMIDE DES BESOINS DE MASLOW :



Les repas :



Les repas sont des temps importants de la journée.

Ce sont des moments de convivialité et de partage qui se doivent de respecter le rythme et l'individualité de chaque enfant. Pour cela, il est primordial de poser un cadre sécurisant pour tous (règles de vie, de groupe, limites...).

Rôles et places des professionnels :

- Les professionnels sont garants des règles et des limites posées au cours du repas.
- Le service est assuré uniquement par l'équipe. Ils sont les seuls à pouvoir être debout durant le repas.
- Ils aident l'enfant à manger et l'invite en fonction de son développement à se nourrir par lui-même (doigts, cuillère, fourchette...) et l'accompagnent dans ses découvertes et difficultés tout au long de son évolution.

Le bon déroulement du repas découle du respect du cadre de vie de groupe.

Les repas des bébés :

Un coin spécifique est aménagé dans la salle « bébés » pour donner les repas. Ce temps permet à l'enfant de partager un moment individualisé et privilégié avec l'adulte.

Les bébés boivent leur biberon avec l'adulte afin de leur apporter une sécurité physique et affective.

Pour un passage en douceur et très progressif, tout en respectant l'évolution motrice de chaque enfant, l'équipe proposera ensuite le transat, le « baby », la chaise haute réglable puis enfin la table pour la prise de repas.

Les professionnels se tiendront toujours à proximité des enfants afin d'assurer la sécurité et l'accompagnement au repas.

Les repas sont proposés en fonction du rythme de chaque enfant, les plus petits dormant encore de façon « décalée » les uns par rapport aux autres.

Pour permettre aux mamans de poursuivre l'allaitement maternel à la SMA, il leur sera proposé d'allaiter sur place dans un lieu intime à l'abri des regards, et/ou d'emmener leur lait maternel en respectant le protocole de prélèvement, de conservation et de transport du lait maternel (consultable auprès de l'équipe)

La diversification Alimentaire :

Tout nouvel aliment devra avoir été proposé et pris à la maison avant de pouvoir être donné à la SMA.

Les parents sont invités à nous transmettre les changements et l'introduction de nouveaux aliments à l'aide d'un questionnaire donné pour chaque période de vacances, mais aussi au travers les transmissions quotidiennes.



Les repas des grands :

Chaque enfant a une place déterminée à table,

Chaque enfant a son plateau compartimenté avec tout le repas servi, il commence par l'ordre qu'il souhaite.

L'alimentation est adaptée à chaque âge et suit l'évolution des enfants.

L'enfant mange selon son appétit et ses goûts sont respectés. Aucun enfant n'est obligé de manger s'il n'en manifeste pas l'envie. Cependant il reste à table avec les autres. L'adulte lui proposera de goûter : goûter ne veut pas dire avaler !

Il commence à manger avec ses doigts. Il ne peut pas apprendre à manger tout seul et proprement à la fois. C'est aussi l'occasion pour lui de développer son sens tactile. A la SMA, on peut se salir ! (la permission d'expérimenter n'est pas en contradiction avec d'éventuels interdits à la maison !). Au cours de l'année, l'enfant sera progressivement encouragé à utiliser des couverts (cuillère, fourchette) et à se servir seul.

La liberté de chacun se limite à son plateau : on ne « patouille » pas dans celle des autres !

Le sommeil :



Pour les bébés

Le rythme de sommeil est très variable d'un enfant à l'autre, c'est pour cela qu'aucun enfant n'est réveillé, tout en restant dans la limite du raisonnable afin de respecter aussi son rythme alimentaire. L'équipe, par l'observation de l'enfant, est à l'écoute des signes de fatigue (bâillements, pleurs, frottements des yeux, humeur de l'enfant).

Le professionnel verbalise à l'enfant le moment où celui-ci manifeste sa fatigue, veille à le mettre à l'aise, lui donne son doudou, sa tétine... afin qu'il dorme dans les meilleures conditions.

L'endormissement se fait alors en fonction des habitudes de chacun : certains nécessitent une présence sécurisante à leurs côtés, d'autres préfèrent s'endormir seuls, d'autres encore recherchent un contact sécurisant avec l'adulte (par le regard, une main dans les cheveux, une berceuse,...). Les mots, les paroles de l'adulte permettront à l'enfant de se détendre progressivement.

Le professionnel adapte donc son accompagnement à ce qu'il connaît et à ce qu'il observe chez l'enfant dont il s'occupe. Lorsque l'enfant est endormi, le professionnel sort du dortoir; après avoir veillé à son bon confort et à sa sécurité (température moyenne, barreaux relevés,...) pour retourner dans la salle de jeux. Il fera de fréquentes vérifications des enfants présents dans les dortoirs.

Les réveils, comme les couchers, sont échelonnés selon les rythmes de sommeil de chacun afin de garantir un sommeil de qualité pour l'enfant.

LES INTÉRÊTS DU SOMMEIL POUR VOTRE ENFANT :

Le sommeil est une période de repos de l'organisme humain, nécessaire pour récupérer les facultés physiques et mentales.

Apaiser les tensions psychiques

Il est constructif et réparateur : le corps récupère ses forces et le cerveau ses capacités.

C'est pendant le sommeil que l'hormone de croissance est fabriquée.
L'enfant grandit en dormant.

Pour les moyens-grands



La sieste se divise en deux groupes : le premier couché vers 12h30 et le deuxième vers 12h45. Le dortoir est installé au préalable.

Une place est attribuée pour chaque enfant en début d'année. L'enfant aura donc toujours son lit à la même place lorsqu'il va se coucher. Ce repère dans l'espace renforce le sentiment de sécurité et la confiance de l'enfant lorsqu'il se rend à la sieste.

L'ambiance, apaisante et sécurisante, permet à chacun de fermer les yeux, de se relâcher pour s'endormir doucement.

Les professionnels s'installent auprès des enfants qui nécessitent la présence d'un adulte à leur côté. Ils adaptent leurs réponses aux besoins exprimés par chacun.

Ainsi, certains enfants demanderont qu'on leur tienne la main pour parvenir à s'endormir, d'autres auront besoin d'être bercés, tandis que d'autres encore ne nécessiteront qu'une présence réconfortante à leur côté.

Durant tout le temps de sieste, un à deux professionnels restent dans le dortoir. Ils veillent au confort des enfants (replacent les couvertures si besoin, montent ou baissent le chauffage, ...) et accompagnent en douceur le réveil de chacun.

Ils réconfortent les enfants qui se réveillent en sursaut (cauchemar, angoisse au réveil) et laissent la possibilité à ceux qui le souhaitent de se rendormir s'ils ont besoin d'un peu plus de sommeil.

C'est un temps de repos obligatoire. Si l'enfant ne dort pas, il a un **temps calme dans son lit ce qui est important pour son développement**.

Les réveils sont donc échelonnés, et ce jusqu'à environ 15h30.

Lorsqu'un enfant se réveille, l'adulte s'installe auprès de lui, lui signifie qu'il se trouve à la SMA et lui propose de se lever lorsqu'il semble prêt.

Le professionnel ne brusque jamais le réveil de l'enfant et laisse à chacun le temps de s'éveiller à son rythme.

Quand il est prêt à se lever, chaque enfant est accompagné dans la grande salle de vie pour se rendre aux toilettes et s'habiller avec l'aide des professionnels présents.



Les soins d'hygiène corporelle :

Le change fait de gestes doux, enveloppants et sécurisants dans un climat de confiance, favorise chez l'enfant la **découverte de la globalité de son corps**.



Par le regard, l'échange verbal et gestuel, le professionnel accompagne et respecte les diverses réactions de l'enfant afin qu'il participe au soin et devienne acteur de son évolution et de son désir de grandir.

C'est par l'observation du moment où l'enfant semble prêt (entre 2 et 3 ans, manifestations verbales et physiques) que l'adulte accompagnera l'enfant dans son acquisition de la maîtrise de ses sphincters.

- Pudeur : Afin de **respecter au maximum l'intimité** et la **pudeur de l'enfant**, plusieurs éléments entrent en jeu : l'équipe prendra soin d'être toujours dans une **relation individuelle** avec l'enfant lors du change (éviter de parler aux collègues, que les collègues et parents parlent au-dessus de l'enfant qui est en soin...) ; elle proposera systématiquement à l'enfant de changer sa couche par des **paroles simples mais adressées directement à lui** «Veux-tu que je change ta couche ?».
- L'équipe vérifiera l'état de propreté de la couche dans l'espace de change, et non pas au beau milieu de la salle, devant tous les adultes et enfants. Les stagiaires qui seront présents sur une période trop courte ne seront pas autorisés à effectuer un change.
- Toilette du siège : le choix de l'équipe s'est porté vers l'utilisation du **gant de toilette avec eau et savon pédiatrique**, le risque allergique étant moindre. Au fur et à mesure de ses acquisitions, l'enfant sera progressivement encouragé à effectuer seul sa "petite toilette" avec un gant de toilette adapté à sa petite main.

L'acquisition du contrôle des sphincters est une préoccupation au cours de la deuxième année. Cette **acquisition dépend de la maturité physiologique et psychologique de chaque enfant**. Dans cette étape, essentielle pour l'enfant et son parent, la **collaboration parents/professionnels** est à prendre en considération. L'enfant peut être «propre» à la maison et pas à la SMA ou inversement. L'équipe doit **créer une continuité entre la maison et la SMA**. Elle est attentive aux signes montrant que l'enfant a envie et qu'il se sent prêt. Si l'enfant souhaite aller aux toilettes, l'équipe le lui permet.

L'enfant peut se sentir prêt physiquement grâce à plusieurs éléments :

- Il sait marcher et peut donc se rendre SEUL aux toilettes.
- Il sait se déshabiller seul.
- Il sait monter et descendre les escaliers, ce qui veut dire qu'il a musclé ses sphincters (muscles du périnée et de l'anus).
- Il sait manifester son désir d'aller aux toilettes.
- La couche est régulièrement sèche au moment du change



Malgré toutes ces observations, **certaines situations et éléments peuvent faire obstacle à cette acquisition**, il faut savoir les percevoir et les prendre en compte pour comprendre l'enfant. *Par exemple : déménagement, arrivée d'une petite sœur ou d'un petit frère, apprentissage trop précoce...etc...* sont des situations qui peuvent avoir des conséquences telles que la constipation, vécu de cette étape comme un échec...

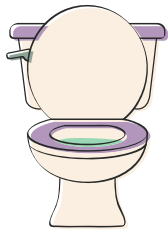
NOS PRATIQUES AU QUOTIDIEN POUR ACCOMPAGNER L'ENFANT ET LUI PERMETTRE DE DEVENIR AUTONOME DURANT SON TEMPS AUX TOILETTES :



Des **pots sont à disposition** dans les salles de change afin de permettre à l'enfant de faire le choix entre le pot et les toilettes, ces dernières étant parfois « terrifiantes » du fait que les selles disparaissent et ne restent pas dans un contenant tel que le pot. Ceci peut aider l'enfant à accepter cette étape car voir quelque chose sortir de son corps et disparaître au fond des toilettes n'est pas quelque chose de simple pour lui. Chaque professionnel permettra à l'enfant de mettre des mots sur ses angoisses par rapport aux toilettes et expliquera à l'enfant ce qu'il a besoin de savoir.

Il est important **d'accepter le refus ou le « retour en arrière » de l'enfant** lorsqu'il n'est peut-être pas encore prêt ou qu'un événement a perturbé son acquisition. Il est possible de proposer à l'enfant de **remettre des couches de façon passagère** ou lorsqu'il veut faire une selle.





Lorsque les enfants portent encore une couche mais qu'ils commencent à être demandeurs des toilettes, nous leur proposons lors du temps de change, le pot ou les wc, et **restons à l'écoute de leurs demandes.**

Quand ils ne portent plus de couche, **nous les accompagnons et les aidons à se déshabiller lorsqu'ils n'y parviennent pas seuls.** Au début, nous leurs proposons très régulièrement d'aller aux toilettes puis des points de repère sont établis dans la journée : avant et après le repas, avant et après la sieste. Au fur et à mesure qu'ils deviennent autonomes, les enfants gèrent leurs envies et demandent à l'adulte d'aller aux toilettes.

La sécurité : Pilier de la qualité d'accueil, du « bien-vivre » de l'enfant accueilli, la sécurité tant affective que physique est indispensable à l'épanouissement de l'enfant qui a besoin d'un environnement stable, prévisible, sans anxiété ni crise.

SÉCURITÉ AFFECTIVE

C'est ce qui permet à l'enfant de se sentir rassuré de par les repères mis en place, les paroles qui lui sont dites et les gestes qui lui sont faits..



COMMENT ?

- En permettant à l'enfant d'avoir accès à son doudou/sa tétine, quand le besoin s'en fait sentir
- En prévenant l'enfant lors de tout départ de la salle de vie, de toute nouvelle arrivée d'une autre personne.
- En nous installant dans l'espace de jeux de l'enfant à sa hauteur (assis par terre ou sur des chaises à hauteur d'enfants) pour être proches et verbaliser, observer, encourager du regard...
- En ayant toujours une attitude bienveillante et respectueuse envers l'enfant qui vit et joue dans la structure
- En mettant des mots sur les actes que l'on fait à l'enfant, en verbalisant sans cesse.
 - En établissant une cohérence avec les parents, avec le projet familial, en échangeant avec les parents.
 - En respectant le jeu de l'enfant, en l'observant et en ne le stoppant pas.
- En observant l'enfant dans les temps de vie quotidiens pour trouver des réponses adaptées à ses besoins

SÉCURITÉ PHYSIQUE

- En proposant un environnement sécurisé et adapté aux jeunes enfants selon leur âge (lieux, jeux, jouets ...)
 - En installant l'enfant dans une position qu'il maîtrise lui-même
- En étant dans une attention particulière dans les gestes, le portage et les soins que l'on apporte à l'enfant.
- En appliquant l'ensemble des protocoles et en recommandations de la PMI ou des instances gouvernementales (évacuation incendie, Vigipirate,...)

La valorisation et l'estime de soi et le besoin de s'accomplir :

De par son attitude bienveillante, le professionnel encouragera l'enfant dans ses acquisitions, valorisera ses résultats ; l'enfant a besoin de renforcement positif : il faut verbaliser ses réussites, petites ou grandes !

Pour satisfaire et « nourrir » l'enfant intellectuellement, sans le mettre en situation d'échec, le professionnel veillera à lui proposer des activités et jeux variés, adaptés à son âge et à son développement personnel.



5 - LA COMMUNICATION GESTUELLE ASSOCIÉE A LA PAROLE

L'équipe de la SMA ayant toujours à cœur d'**améliorer la qualité de l'accueil**, et de **diversifier ses pratiques** pour le bien être des tout-petits, nous avons choisi de suivre une formation collective sur la communication gestuelle associée à la parole. Nous proposerons donc ce nouveau moyen de communication à l'ensemble des enfants, et leur laisserons **libre choix de l'utiliser, ou pas !**



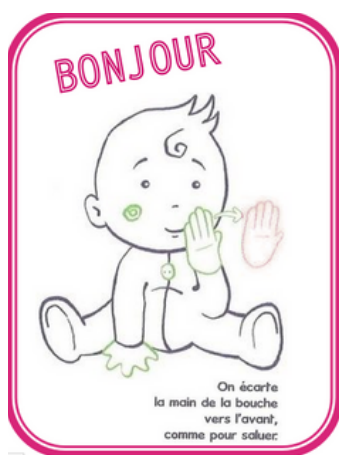
Comment ça marche ?



Naturellement, le tout-petit imite l'adulte : il pointe du doigt pour montrer un objet, il agite le doigt pour dire « non » ou reproduit des comptines en agitant les mains pour faire les marionnettes ou les animaux.

La communication gestuelle associée à la parole profite de cette faculté naturelle du jeune enfant pour lui proposer un panel de signes simples du quotidien afin d'**exprimer ce dont il a besoin** avant même de savoir parler.

Pour l'adulte, il s'agit de prononcer un mot tout en le signant : **1 signe + 1 mot**. A la SMA, 20 signes sont utilisés couramment, tels que : manger, boire, changer la couche, encore, doudou, tétine, eau, lait, gâteau, pipi, chaud, froid ...



Quand débiter l'aventure ?



On peut signer avec le bébé dès sa naissance si on le souhaite, tout en gardant à l'esprit que le tout-petit ne pourra commencer à les reproduire (à sa manière et s'il en a envie) qu'à partir de 6 mois minimum, chaque enfant étant différent les signes peuvent apparaître (ou pas !) bien plus tard...il n'y a pas de règles !

❓ Pourquoi ?

Si l'enfant décide de s'en saisir, la communication gestuelle associée à la parole lui permettra de signifier aux autres ce qui lui fait envie, ses émotions, sensations, ce dont il a besoin, mais aussi faciliter les interactions avec les autres enfants. L'avantage de cet outil de communication est qu'il permet à l'enfant de disposer d'une image qui correspond au mot entendu.



LES IDÉES REÇUES

Malgré tout, j'aimerais savoir si ...

Cela va t-il retarder l'apparition du langage ?

Le jeune enfant utilise naturellement sa gestuelle pour se faire comprendre (tendre les bras vers l'adulte pour être porté, montrer ce qu'il veut du doigt...), ce qui ne l'a jamais empêché d'acquérir un langage verbal. Le signe illustrant simultanément le mot-clé prononcé, l'entente systématique du mot associé au signe familiarise l'enfant avec la prononciation. De plus, **être compris sécurise et encourage l'enfant dans ses apprentissages**, il peut donc plus facilement se concentrer sur sa verbalisation.

Généralement, plus l'enfant prononce et maîtrise le mot, plus le signe tend à disparaître car il n'en a plus l'utilité.



Cela va t-il le surcharger ?

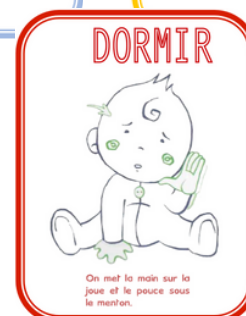
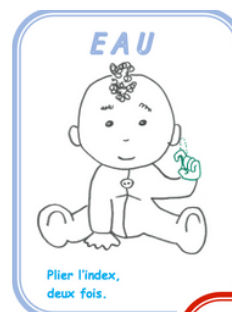
“C’est encore un bébé...”

On ne force pas l'enfant à signer. On lui propose des signes en rapport avec ce qu'il vit dans son quotidien, libre à lui de les imiter (ou pas !) à son rythme. Le but n'est pas de faire de grandes phrases ni de tout « traduire » mot à mot (ce qui serait pour le coup une surcharge pour le tout-petit...).

Est-ce vraiment utile ?

“Je le comprends déjà”

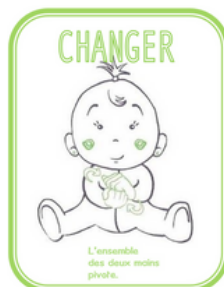
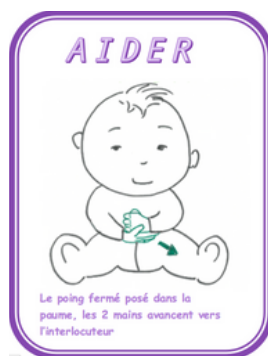
L'enfant est compris par son entourage proche par les gestes et postures qui lui sont propres. Avec les signes, plus de précisions sont données dans le message et parfois même, l'adulte est réorienté sur la réflexion de l'enfant plutôt que suivre sa supposition.



LES AVANTAGES :

- **Augmenter l'estime de soi de l'enfant :** Les frustrations sont réduites car il est considéré et compris dès qu'il exprime un besoin, une envie, un sentiment.
- **Mieux comprendre l'enfant :** Le message est précis ; l'adulte peut donner une réponse plus rapide et plus adaptée
- **Renforcer le lien adulte/enfant :** La relation est enrichie et crée une véritable complicité avec l'enfant
- **Démontrer que l'enfant comprend :** Même s'il ne vocalise pas, il entre en interaction avec son environnement, il est considéré comme une personne à part entière.
- **Réduire les pleurs, les colères, la frustration :** L'enfant ayant un autre outil pour se faire comprendre, il utilise moins ce canal d'expression pour communiquer avec son entourage

Utiliser la communication gestuelle associée à la parole va favoriser un développement émotionnel positif et accompagner l'enfant de façon bienveillante sur le chemin d'apprentissage du langage.



6 - Accueil des stagiaires et nouveaux arrivants

L'accueil et la formation de futurs professionnels est une mission importante pour la SMA, primordiale pour l'avenir des métiers liés à la petite enfance. Les créneaux de stage sont ouverts :

- o aux diplômés d'état de puéricultrice, d'infirmier, d'Éducateur de Jeunes Enfants
- o aux diplômés d'état d'auxiliaire de puériculture, d'aide soignant
- o au CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (stage ou contrat d'apprentissage)
- o au BEP Sanitaire et Social ou services aux personnes.
- o aux élèves de 3ème pour le stage de découverte en entreprise (1 semaine)... etc...

Une attention sera portée sur le nombre de stagiaires accueillis au sein de la SMA:

* nous nous efforcerons de ne pas accueillir plus d'un stagiaire par période et la durée minimale de stage sera d'une semaine.

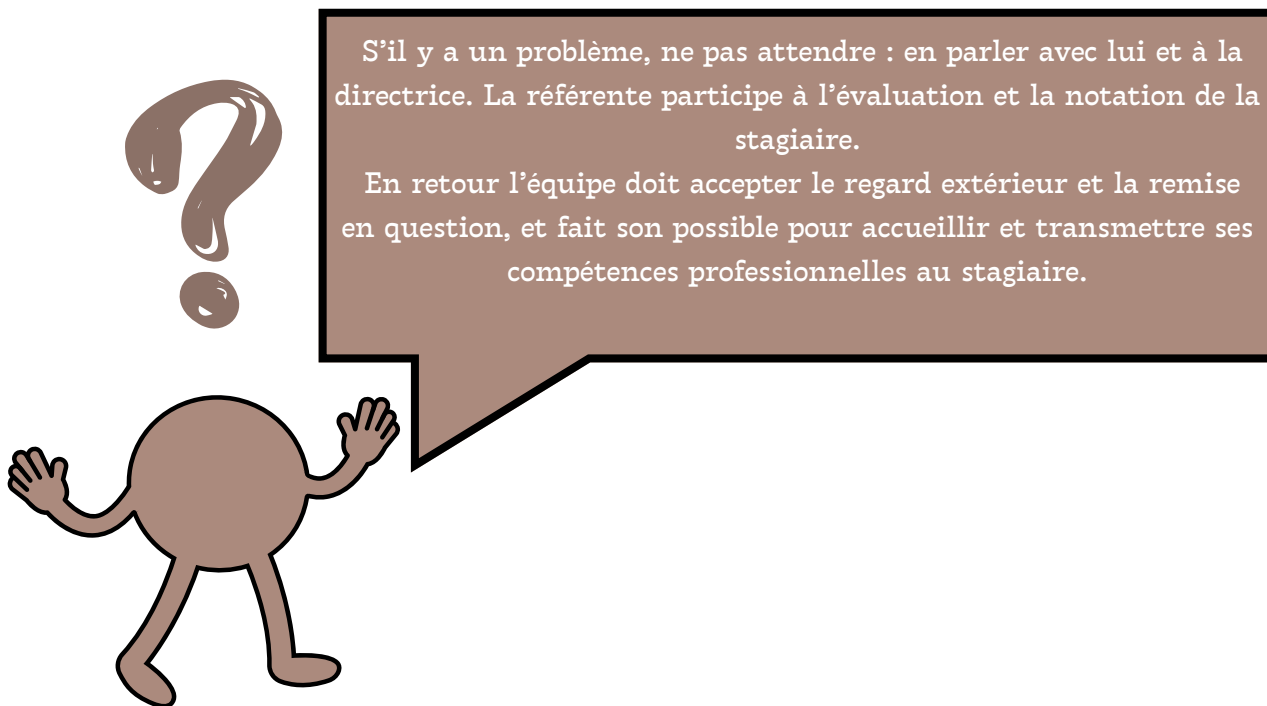
* nous veillerons également à avoir des semaines de coupure, sans accueil de stagiaires, pour que l'équipe puisse avoir des moments plus calmes. En effet, l'accueil d'un stagiaire, s'il est établi avec une attention particulière, demande beaucoup de temps et de travail supplémentaire, même s'il est considéré comme primordial pour prendre du recul et se remettre en question fréquemment, permettre aux personnes en formation de connaître davantage ce métier et de venir à la rencontre de notre fonctionnement et de nos valeurs éducatives.

* nous varierons les « types » de stage (formations et diplômes concernés)

La directrice, lors du 1er entretien, présente rapidement le fonctionnement du service au stagiaire. Elle s'informe sur sa formation et ses expériences auprès des enfants ainsi que sur ses attentes et ses besoins, les objectifs de son stage. Elle lui indique les différents outils dont le stagiaire doit prendre connaissance (classeur des stagiaires, protocoles, projet pédagogique...) et lui présente sa référente de stage.

Points essentiels auxquels le stagiaire doit s'attacher

- Respect de l'enfant, de son histoire et de sa famille
- Importance de la verbalisation à l'enfant
- Importance de l'hygiène (lavage des mains)
- Pour les soins à l'enfant, toujours avec la référente. Le stagiaire est là pour apprendre, non pour remplacer.
- Insister sur la discrétion et le secret professionnels
- Pour les initiatives, elles sont laissées à l'appréciation de la référente, de l'équipe, selon le niveau de connaissances et les compétences du stagiaire.
- L'aider à donner des limites dans les relations avec certains enfants.
- Politesse, langage et tenue corrects sont exigés.
- S'il souhaite prendre des photos, il doit demander l'autorisation.
- Savoir se faire relayer, si incompatibilité d'humeur.



S'il y a un problème, ne pas attendre : en parler avec lui et à la directrice. La référente participe à l'évaluation et la notation de la stagiaire.

En retour l'équipe doit accepter le regard extérieur et la remise en question, et fait son possible pour accueillir et transmettre ses compétences professionnelles au stagiaire.

Nouveaux professionnels

Dans la mesure du possible, tout nouveau membre de l'équipe fera une journée d'immersion pour se familiariser avec les pratiques, le fonctionnement et les valeurs de la SMA.

Au même titre que les stagiaires, le personnel est tenu de consulter les différents documents et outils (protocoles, règlement de fonctionnement, projet pédagogique...)

Toute signature de contrat de travail ou de stage au sein de la SMA, quel qu'il soit (CDD, CDI, interim, remplacement...) vaut acceptation de l'ensemble de ces documents.

Bibliographie et références

- « L'accueil en crèche » B.Cyrulnik - L.Rameau
- « Vivre en crèche » C.Schuhl - J.Epstein
- « Remédier aux douces violences » C.Schuhl - D.Rapoport
- « Ça mord à la crèche » M.Léonard-Mallaval
- « Abécédaire de la bien-traitance en multi-accueil » A.Deroo
- « Boris Cyrulnik et la petite enfance »

Formations suivies par le personnel de la SMA (depuis 2016)

- Individuelles : “ Musique et voix chez le tout petit ” - “ Place et conscience du corps dans la relation au tout petit “ - “ L’importance du sommeil chez le jeune enfant “ - “Des mots pour des maux” - “à l’écoute des parents” - “l’allaitement en EAJE” ...
- Collectives : Sauveteur Secouriste du travail (tous les 2ans) - Posture bienveillante (2020) - Portage (2021) - Communication gestuelle associé à la parole (2022) - La bientraitance en EAJE (2023) - Un objet, un enfant, 1 000 apprentissages (2023)